



Février 2019

La justice fiscale : « mère des batailles »

La société française rongée par la financiarisation

Une politique fiscale injuste

A chacune de mes interventions, au sein de l'hémicycle ou en circonscription, **je dénonce la politique fiscale, injuste et partisane, que le gouvernement applique sans complexe.**

La suppression de l'impôt sur la fortune et le prélèvement forfaitaire sur les revenus du capital au taux uniforme de 30%, entre autres, témoignent du parti-pris gouvernemental en faveur des plus fortunés.

Cette politique amplifie les inégalités et creuse le fossé entre l'immense majorité des Français et la petite minorité qui accapare l'essentiel des richesses créées. Elle encourage la spéculation et les placements dans les paradis fiscaux.

Ainsi des sommes colossales échappent au fisc et privent l'Etat et les collectivités de ressources indispensables pour l'emploi, la formation, le développement des services publics et l'aménagement du territoire.

L'accumulation des richesses

Cette financiarisation prend le contrepied de la théorie du ruissellement défendue par le président Macron. En effet, plus les cadeaux fiscaux faits aux riches sont importants, plus l'argent s'accumule dans les paradis fiscaux.

Ainsi, les plus fortunés affichent les montants exorbitants des fortunes qu'ils accumulent grâce à la politique d'Emmanuel Macron : 57 milliards de dividendes en 2018 pour les actionnaires des groupes du CAC 40.

Avec 3,5 milliards dus à la suppression de l'ISF, 20 milliards de CICE auxquels vont s'ajouter autres 20 milliards en 2019 au titre de l'exonération des cotisations sociales, il ne faut pas s'étonner que 80 milliards d'euros soient camouflés dans les paradis fiscaux qui échappent à toute fiscalité et qui, chaque année, privent notre pays de recettes de l'ordre de 40 à 60 milliards... **Comment un**

gouvernement peut-il justifier une politique aussi scandaleuse et inégalitaire ?

Les plus modestes sacrifiés

Or, pour financer ces cadeaux fiscaux, les plus modestes subissent de nouvelles restrictions de revenus. **C'est cette politique des vases communicants, où les plus humbles paient pour les plus riches, que je combats au quotidien.**

L'empreinte de cette politique libérale dévastatrice marque chacune des mesures fiscales défendue par le gouvernement. La boulimie financière que suscitent ces choix n'a d'égale que les injustices sociales qu'ils génèrent.

Ainsi, près de 9 millions de Français vivent désormais sous le seuil de pauvreté et cette situation va encore s'amplifier avec les mesures prises contre le pouvoir d'achat :

- Non revalorisation du SMIC.
- Baisse des APL et des allocations familiales.
- Désindexation des pensions de retraites.
- Hausse de la CSG.
- Hausse des cotisations des mutuelles.
- Hausse du prix du tabac.

A ces sacrifices, **s'ajoutent le recul des services publics et la baisse des moyens des collectivités territoriales** qui privent ou qui éloignent les populations de l'accès à des droits fondamentaux comme la santé, le transport, l'éducation, etc...

Haro sur les communes le plus pauvres

Le constat est implacable : **ce sont les communes le plus pauvres qui subissent les plus fortes baisses de la dotation globale de fonctionnement (DGF).**

Pour justifier cette baisse, il fallait trouver un artifice. Il est simple : tenir compte, dans l'évaluation du « potentiel financier par habitant » d'une commune, de la richesse de l'établissement public de coopération intercommunale dont elle est membre.

Comme les plus grosses communes ont davantage de recettes fiscales, leur potentiel financier sera ainsi tiré vers le bas et le potentiel financier des communes les plus pauvres artificiellement tiré vers le haut. Les plus riches au potentiel financier abaissé pourront donc bénéficier d'une augmentation de leur DGF et les plus pauvres subiront une baisse.

Un exemple édifiant est celui de la commune de St-Amant-Roche-Savine à la suite de son intégration dans la communauté de communes « Ambert-Livradois-Forez ». Elle perd 9,9 % de dotation nationale de péréquation et 36,14 % de dotation de solidarité rurale. **Les dotations de l'Etat ont ainsi été amputées de 39 737 €** pour l'exercice 2018, soit une baisse de 19,7 %.

Une financiarisation que nous combattons avec nos propositions

Face à la pression des lobbies de la finance, les renoncements des gouvernements successifs posent un vrai problème moral. De plus, ils accréditent l'idée selon laquelle les politiques seraient impuissantes face à la loi de l'argent.

Avec les élus de mon groupe politique, je refuse l'omerta et la soumission face à cette dictature meurtrière de la finance qui anéantit les solidarités et qui provoque misère et détresse.

Notre lutte contre les paradis fiscaux

A la fin de la législature précédente, le 2 février 2017, notre obstination a permis de faire adopter par l'assemblée nationale **une résolution pour que la France soit à l'initiative d'une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, afin d'obtenir une régulation internationale de la finance** sur le même principe que les conférences contre le dérèglement climatique.

Malheureusement, depuis l'élection de la majorité actuelle, cette résolution reste lettre morte.

Le 9 février 2018, nous avons réuni plus de 200 personnes à Pont-du-Château pour relayer l'inlassable combat mené sur ce terrain par mes collègues Alain et Eric Bocquet, respectivement ex-député et sénateur du Nord.

A cette occasion, j'ai dénoncé *« les gangsters de la finance qui saignent notre pays »*.

L'Union Européenne complice

Cette initiative faisait suite à **la comédie des ministres de finances de l'Union européenne qui, début décembre 2017, avaient publié une**

liste de paradis fiscaux, réduite à la portion congrue dans laquelle étaient absents la Suisse, le Qatar, les îles Caïman, Jersey, l'île de Man, Singapour, Hong-Kong, le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas et... les Bermudes (où Google, quelques jours auparavant, venait de transférer 20 milliards d'euros de bénéfices pour échapper au fisc).

La France aux abonnés absents

Une semaine après la publication de cette liste de « paradis fictifs », j'ai interrogé le Premier Ministre en séance publique : *« Que reste-t-il de la crédibilité de l'Europe en matière de lutte contre l'évasion fiscale ? Ne pensez-vous pas qu'il est temps que la France prenne enfin des mesures à la hauteur des enjeux ? Elle s'honorerait d'être à la tête de ce combat comme elle l'a fait pour le climat. »*

Le 5 mars 2018 en séance publique, le gouvernement et sa majorité parlementaire, armés de la même détermination pour préserver les privilèges des « gangsters de la finance », **ont refusé de débattre d'une proposition de loi déposée par mon groupe politique, mentionnant une liste de paradis fiscaux dans laquelle nous avons réintroduit les pays exclus par les ministres européens.**

Les multinationales doivent payer !

Pour autant, nous nous refusons à abandonner ce que nous considérons comme « la mère des batailles », parce qu'elle conditionne toutes les politiques de progrès social, tant attendues par le peuple français. Aussi, **nous avons de déposé une nouvelle proposition de loi pour instaurer un prélèvement à la source sur les bénéfices des multinationales** avant qu'elles ne les camouflent dans les paradis fiscaux.

Parce qu'il faut en finir avec ces pratiques dévastatrices pour nos finances publiques, conduites avec la complicité des Etats et de l'Union européenne, notre proposition va bien au-delà d'une simple taxe sur les entreprises du numérique, comme le propose le gouvernement, laquelle ne rapporterait que la modeste recette de 500 millions d'euros.

Le principe de notre proposition est juste et compréhensible : les multinationales doivent payer leurs impôts là où elles réalisent leurs activités.